

Avis aux termes de l'article 12

Renseignements supplémentaires requis pour respecter les modalités d'homologation conditionnelle

Nom du produit : Verbénone – produit technique Bedoukian (S)

Numéro d'homologation : 29519

N° de la demande : 2007-2599

Numéro de document de l'ARLA: 1837953

Les renseignements énumérés ci-dessous doivent être produits durant la période de l'homologation conditionnelle prenant fin le **31 décembre 2011** et présentés à l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) au plus tard le **30 septembre 2010**, accompagnés des CODO précisés. Toutes les modalités d'homologation doivent être respectées; les dossiers incomplets ne seront pas considérés.

PARTIE 9 ÉCOTOXICOLOGIE

CODO : 9.6.2.1

Titre : Toxicité aiguë par voie orale (DL₅₀) chez le Colin de Virginie

Précisions : Les résultats de l'étude des microflocons présentement en cours permettront de déterminer le risque de la consommation des flocons par les oiseaux. Si les résultats indiquent que les oiseaux pourraient consommer assez de flocons pour causer des effets toxicologiques attribuables à la consommation de la verbénone contenue dans les flocons, une étude de la toxicité aiguë par voie orale (DL₅₀) chez le Colin de Virginie sera requise. Le cas échéant, l'étude portera sur une gamme de traitements qui permettront de calculer une valeur de DL₅₀ pour la verbénone.